

NOTICE

SUR UN

DUCAT D'OR INÉDIT

DE BORSO, MARQUIS D'ESTE

ET SEIGNEUR, PUIS DUC DE FERRARE

PAR

M. CHABOUILLET,

Membre résidant de la Société nationale des Antiquaires
de France.

Extrait du tome XXXIV des *Mémoires de la Société nationale
des Antiquaires de France.*

PARIS

—
1874

Bibliothèque Maison de l'Orient



166320

NOTICE

SUR UN DUCAT D'OR INÉDIT

En 1871, on a trouvé à Espouzolles, commune de Saint-Chély d'Apcher, arrondissement de Marvejols, Lozère, un trésor composé de 172 pièces d'or à différentes effigies. Dans le nombre s'est trouvé un ducat au nom d'un prince italien, mort précisément 400 ans auparavant, de Borso, marquis d'Este. L'or étant essentiellement voyageur, il n'y aurait pas trop à s'étonner de cette trouvaille, s'il ne s'agissait pas d'une pièce inédite; mais on en conviendra, il est singulier que cette monnaie frappée en Italie, il y a plus de 4 siècles, n'arrive à la publicité que par suite d'une découverte faite sur le sol de la France. Ce fait à lui seul serait une présomption sérieuse en faveur de

la rareté de notre ducat, mais à sa constatation je puis ajouter que les recherches auxquelles je me suis livré m'ont appris que non-seulement il était inédit, ainsi que je l'avais supposé à première vue, mais encore qu'il est en effet d'une grande rareté, comme le sont d'ailleurs la plupart des monnaies d'or frappées au xv^e siècle par les petits princes de l'Italie. Cette pièce méritait donc d'être mise en lumière et l'on apprendra certainement avec plaisir qu'elle vient d'être acquise par la Bibliothèque nationale.



En voici la description :

† BORSIVS. MARCHIO. ESTENSI. (Une barre perpendiculaire dans la 2^e S du dernier mot indique l'abréviation de la 3^e.) Le champ est occupé par les armoiries de la maison d'Este : écartelé aux 1^{er} et 4^e de France à la bordure dentelée d'argent et aux 2^e et 3^e d'azur à l'aigle d'argent qui est d'Este.

Revers : SVREXIT. XPS. SPES. MEA. (Le P de *spes* a la forme d'un D ; l'E de *mea* celle d'un P.) Jésus-Christ sortant du tombeau, tenant de la main gauche la croix ornée d'une bannière et bénissant

de la main droite. Ducat d'or à 23 1/2 carats. Poids : gr. 3,51.

Avant tout il ne sera pas inutile de rappeler les dates des principaux événements de la vie de Borso d'Este qu'il est permis de n'avoir pas très-présents à la mémoire, bien que ce prince n'ait point trop mal joué son rôle sur la scène politique. Fils naturel de Nicolas III, marquis d'Este et seigneur de Ferrare, et de Stella dell' Assassino, Borso naquit en 1413, succéda en 1450, malgré l'illégitimité de sa naissance et l'existence du fils légitime de Nicolas III, à Lionel son frère, qui était bâtard comme lui et était né de la même mère. Le marquis Borso fut créé duc de Modène et de Reggio en 1452 par l'empereur Frédéric III, puis le 14 avril 1471, duc de Ferrare par le pape Paul II. Le premier des ducs de Ferrare ne jouit que quelques mois de cette dignité qu'il avait longtemps ambitionnée, car il mourut le 20 août de cette même année. Si, comme on vient de le dire, presque toutes les monnaies d'or frappées au xv^e siècle par les petits princes italiens sont rares, on va voir que celles des *Estensi* de cette époque le sont entre toutes et au plus haut degré. Il y a un siècle, lorsque Bellini publia son traité des monnaies de Ferrare¹, la plus ancienne pièce d'or connue avec le nom d'un prince de la maison d'Este, était un ducat

1. *Delle monete di Ferrara trattato di Vincenzo Bellini. Ferrara, 1761, f^o. Voyez p. 124.*

de Borso autrement intéressant que le nôtre en ce qu'on y voit l'effigie de ce prince, mais moins ancien, puisqu'il y est qualifié non plus marquis, mais duc¹. Bien qu'il ne l'ait pas dit formellement, Bellini semble avoir cru que le premier des marquis d'Este qui frappa de la monnaie d'or fut Borso. Il paraît même avoir pensé que ce prince inaugura ce monnayage à l'occasion de son nouveau titre de duc; mais l'historien des monnaies de Ferrare se trompait dans ces deux suppositions. D'une part, notre ducat d'or est forcément antérieur à l'érection de Modène et de Reggio en duchés; de l'autre, on connaît, par un opuscule de M. J. Mayr², à la vérité seulement depuis quarante ans, un ducat d'or du marquis Lionel, prédécesseur de Borso; mais ces erreurs de Bellini et l'ignorance dans laquelle les numismatistes ont été tenus si longtemps à l'égard de l'existence de ces deux monnaies, ne sont-elles pas les plus concluants témoignages en faveur de leur rareté? J'ajouterai que le ducat d'or publié et possédé par M. Mayr paraît jusqu'à présent unique et qu'il y a tout lieu de croire qu'il n'existe pas plus de 3 exemplaires de celui de Borso avec le titre de marquis, l'un à Ferrare, un autre dans le cabinet du roi d'Italie

1. V. une figure de ce ducat plus loin, p. 284.

2. *Alcune parole sopra una medaglia d'oro di Alfonso II, e d'un ducato d'oro del marchese Leonello, signore di Ferrara.* Cet ouvrage a été publié en 1832.

à Turin, et un troisième dans celui de la France, à Paris¹.

Il me faut maintenant montrer sur quoi je me fonde pour déclarer ce ducat inédit. Premièrement, on le chercherait vainement dans le grand nombre de publications sur les monnaies de l'Italie qui se succédèrent depuis Bellini qui ne le connaissait pas en 1761. Deuxièmement, M. J. Mayr, le numismatiste dont je viens de citer un curieux opuscule, ne le cite pas dans un autre ouvrage plus récent qui est un complément à Bellini²; troisièmement je ne le vois pas dans le *Periodico di numismatica e di sfragistica*, du marquis Carlo Strozzi, et enfin, il n'est pas indiqué dans l'excellent répertoire bibliographique de la numismatique italienne dû à M. Vincenzo Promis qui porte dignement le nom que son père, M. Domenico Promis, a rendu célèbre³.

1. Il faut observer que malgré leur rareté actuelle et relativement assez ancienne dont l'une des causes dut être l'industrie des spéculateurs en métaux, il y eut plusieurs émissions des ducats de Borso, car entre l'empreinte de la pièce de Turin, que je dois à l'obligeance de M. Domenico Promis, et notre exemplaire, je note une différence. Sur le ducat de Turin, il n'y a pas d'I à la fin du dernier mot de la légende du droit.

2. *Gli ultimi periodi della zecca di Ferrara ossia continuazione e fine del monetario trattato di Vincenzo Bellini, pubblicati da Giuseppe Mayr. Seconda edizione aumentata. Venezia. 1868.*

3. Qu'il me soit permis de saisir cette occasion de payer à M. Vincenzo Promis ma part du tribut de gratitude que les

Après ces vérifications, on peut croire inédite une monnaie italienne ; mais si l'on m'apprenait que celle qui nous occupe ne l'est pas, qu'il en existe une figure quelque part, je crois être certain que ce ne pourrait être que dans quelque rare *placart* ou dans un de ces vieux recueils d'empreintes de monnaies, destinés aux négociants, qui auraient échappé à mes recherches comme à celles de M. Vincenzo Promis et, dans ce cas, il faudrait encore la tenir pour inédite. En effet, d'une part, il est impossible aujourd'hui de consulter tous les ouvrages de ce genre, et de l'autre les monnaies n'y sont pas toujours gravées avec exactitude. J'en citerai un exemple qui se rapporte tout à fait à notre sujet. Dans le *New Müntz-buech*, imprimé à Nuremberg par Adam Berg,

numismatistes lui doivent pour le travail de bénédictin dont voici le titre : *Tavole sinottiche delle monete battute in Italia e da Italiani all'estero dal secolo VII a tutto l'anno MDCCCLXVII illustrate con note dall'avvocato Vincenzo Promis, assistente alla biblioteca di S. M.—Torino. Stamperia reale. MDCCCLXIX.* Le titre de ce volume, qui est un in-4° de LXXIX et 252 pages, explique parfaitement le but qu'a voulu atteindre son auteur ; mais il faut l'avoir consulté pour apprécier, à leur valeur, l'érudition et le mérite du jeune avocat à qui on le doit, ainsi que les ingénieuses combinaisons qui en font un guide aussi éclairé que complaisant. Un tel travail est un acte de dévouement à la science que l'on ne saurait trop louer, mais que l'on pouvait attendre du fils de l'auteur des *Monete dei Reali di Savoia* et de tant d'autres excellents ouvrages, du savant bibliothécaire du roi d'Italie, du conservateur du médailler royal de Turin, de M. Domenico Promis.

édition de 1606, à la page 77, sous la rubrique *Der hertzogen zu Ferrar Müntzen* et avec cette brève indication, *Goltcron zu 92 Kreuzern*, est gravé un ducat d'or dont le côté principal porte les armes d'Este comme le nôtre et dont le revers montre la croix avec un serpent qui s'y enroule. Il n'est pas besoin d'insister pour montrer que nous avons là une variante du type de la résurrection, si cher aux *Estensi*, car on sait que le serpent d'airain est considéré par les pères de l'Eglise comme la figure prophétique du salut par la croix et la résurrection de Jésus-Christ. C'est donc, selon toute probabilité, une monnaie inconnue d'un prince de la maison d'Este; mais est-elle du marquis Lionel qui inaugura le type de la résurrection, est-elle de son frère Borso marquis d'Este, ou du même devenu duc, c'est ce qu'Adam Berg ne s'est pas soucié d'apprendre aux acheteurs de son livre, car il a laissé en blanc la place de la légende, au droit comme au revers, et c'est aussi ce que je ne me chargerai pas de déterminer. On a vu plus haut que notre monnaie de Borso était au titre de 23 karats $1/2$; c'est de l'or fin, de *l'or de ducats*, comme on disait jadis; or, le sort des monnaies de bon aloi a toujours été d'attirer l'attention des spéculateurs, dont les uns les fondaient tandis que d'autres en frappaient des imitations, à plus ou moins bon titre, pour faire le bénéfice du droit de seigneurage et voici pourquoi notre ducat est si rare et aussi pourquoi on en pourrait rencontrer des imitations.

La rareté ancienne des monnaies des princes de la maison d'Este nous apprend, comme je l'ai fait observer, que, dès leur apparition, la plupart disparurent dans le creuset des changeurs; voici maintenant un fait qui montre qu'elles jouirent aussi de l'honneur de l'imitation. Dans un document de l'an 1559, qui contient le catalogue d'une multitude de monnaies qui circulaient alors, je trouve un ducat singulier dont je traduis la description de l'allemand :

IROMBELAVS MARCHIO BIENS. Un mât avec voile enflée. Au revers, SVREXIT XPS SPES MEA. Le Christ sortant du tombeau avec la bannière triomphale. En bas, un écusson.

Koehler, à qui nous devons la publication de ce document que l'on trouvera dans ses *Récréations numismatiques*, ne s'est pas expliqué au sujet de cet écusson¹, et n'a pas tenté de donner une attribution à ce ducat; mais il est évident que cet écusson représentait les armes ou le semblant des armes de la maison d'Este et que le ducat qu'il cite est une imitation de celui de Lionel d'Este, dont il a été parlé plus haut et dont je donne la description afin de faciliter cette comparaison aux lecteurs qui n'auraient pas l'ouvrage, peu connu chez nous, de M. Mayr, dont on a lu le titre plus haut² :

LEONELLVS. MARCHIO ESTENS. C. Un mât

1. Il dit simplement *darunter das Wappen*. Voyez D. J. Kœhler. *Historische Münz Belustigung*, t. XIX, p. 91, n° 81.

2. *Alcune parole*, etc.

avec voile enflée. Les deux dernières lettres S et C sont pourvues d'un trait indicateur d'une abréviation comme l'S de notre ducat inédit.

R. SVREXIT XP SPES NRA. JÉSUS CHRIST sortant du tombeau avec la croix ornée d'une bannière et donnant la bénédiction. En bas, petit écusson aux armes de la maison d'Este avec les mêmes quartiers que sur le ducat inédit de Borso ¹.

On le voit, il ne manque rien au trompe-l'œil; si le mot *irombelaus* représente assez mal *Leonellus*, en revanche *marchio biens* figure très-bien *marchio estens*; quant aux types, aux légendes, etc., tout est visiblement la copie du ducat de Lionel, unique aujourd'hui, qui appartient à M. Mayr. Notons en passant que le type du droit de ce ducat éclaire en partie le revers mystérieux d'une grande médaille de Lionel d'Este, due à Victor Pisano, et qui a été publiée, mais non expliquée, tant dans le bel ouvrage du comte Pompeo Litta sur les familles célèbres de l'Italie, que dans le *Trésor de Numismatique* ².

Cette médaille montre d'un côté le buste tourné à gauche de Lionel d'Este, la tête nue, avec cette légende : LEONELLVS MARCHIO ESTENSIS

1. Je n'ai pu me procurer l'ouvrage, cité plus haut p. 277, de M. J. Mayr, *Alcune parole*, etc., dans lequel le ducat de Lionel a été publié; c'est à l'obligeance de M. D. Promis qui a bien voulu m'en envoyer un dessin que je dois de pouvoir en faciliter la comparaison avec celui décrit par Kœhler.

2. Voyez Litta. *Famiglie celebri Italiane. Estensi*. — *Trésor de Numismatique et de Glyptique. Méd. Italiennes*. Première partie, pl. III, n° 2, p. 3.

D(ominus) FERRARIE REGII ET MVTINE. GE.
R. AR.

Au revers, un enfant ailé, peut-être un ange, montre un volume déroulé à un lion. Dans le champ, à gauche, on voit un aigle perché sur un arbre desséché. A droite, sur un cippe, est figuré un mât avec une voile enflée; au-dessous de cette *impresa* on lit la date M. CCCC. XLIII, et à côté du cippe, à droite, la signature ordinaire du grand médailleur véronais, OPVS PISANI PICTORIS¹.

Grâce au ducat de Lionel, on ne peut en douter; ce *mât à voile enflée* qui était l'une des *imprese* de Lionel d'Este avait un sens religieux et exprimait l'espérance chrétienne du salut par la croix.

J'aurais aimé à m'expliquer nettement sur deux questions qui se posent toujours lorsqu'il s'agit de monnaies, celles de la date et du lieu de fabrication. A la première, on peut répondre d'une manière presque complètement satisfaisante, car il est facile de la circonscrire dans un espace de trois années. En effet, Borso ayant succédé à son

1. Le comte Litta n'a pas donné l'explication de cette médaille; quant aux auteurs du *Trésor de Numismatique* qui n'ont pas non plus cherché à en pénétrer le sens, ils ont laissé échapper, à son sujet, une inadvertance; oubliant que Lionel ne fut pas duc, mais seulement marquis d'Este et seigneur de Ferrare, ils ont interprété l'abréviation *d. ferrarie* par *dux ferrarie* au lieu de *dominus ferrarie*. Quant aux abréviations GE. R. AR, sans croire aujourd'hui qu'il faille les interpréter comme nous l'avons fait Ch. Lenormant et moi en 1837, je n'ai rien de mieux à proposer.

frère en 1450 et ayant été créé duc en 1452, c'est au plus tôt en 1450 et au plus tard en 1452 que put être frappé notre ducat qui ne lui donne que le titre de marquis. Quant à la seconde, celle du lieu de fabrication, on peut répondre que, selon toute probabilité, c'est Ferrare, capitale des États de la maison d'Este jusqu'à la fin du xvi^e siècle, bien que Borso ne prenne sur cette pièce d'autre titre que celui de marquis d'Este. C'est à Ferrare que Bellini attribue le ducat à effigie de Borso qu'il a publié et dont il a déjà été parlé ; or, comme cet auteur cite un document de 1450 dans lequel il est question du *ducato ferrarese* et que le nom de cette ville paraît dans la légende de ce ducat à l'exclusion de ceux de Modène et de Reggio qui n'y sont représentés que par un *et cætera*, il est à peu près certain que c'est en effet à Ferrare qu'il a été frappé¹.



1. Voici la description de cette monnaie, la première qui nous montre l'effigie d'un seigneur de la maison d'Este, et la première aussi où ils aient pris le titre de duc. BORSIVS. DVX. ZC FERRARI ZC. *Borso, duc, et cætera, de Ferrare, et cætera.* Buste à g. de Borso, coiffé d'un bonnet. R. † SVREXIT XPS. REX GLORIE. Jésus-Christ sortant du

C'est là une présomption en faveur de l'attribution à la même ville du ducat unique de Lionel, appartenant à M. Mayr, ainsi que du nôtre, mais ce n'est pas une certitude, puisque ni l'une ni l'autre de ces pièces ne portent le nom de Ferrare. Il y a lieu en effet de s'étonner que cette ville, dont le nom et les armes partagent, avec ceux de ses seigneurs, le champ de ses anciennes monnaies d'argent, paraisse entièrement étrangère à la fabrication de monnaies d'or qu'on suppose frappées dans ses murs. Une pareille révolution monétaire n'est-elle pas singulière, et peut-on en admettre l'existence en l'absence de documents explicites ?

C'est une question que je pose aux numismatistes italiens mieux placés que nous pour la résoudre. Faudrait-il voir dans la suppression du nom de Ferrare, sur les monnaies d'or de Lionel et de Borso d'Este, l'indication d'un arrangement analogue à ce qui se passa dans la Rome impériale où les monnaies d'or et d'argent appartenaient à l'empereur, tandis que le bronze était dans le domaine du sénat ? Je ne l'affirmerai pas sans preuves ; cependant la grande place qu'occupaient sur les monnaies le nom et les armes des cités, à l'origine des petites dynasties de l'Italie, est certainement un témoignage du respect qu'il fallut montrer longtemps aux vieilles susceptibilités républicaines et, comme

tombeau, tenant la croix ornée d'une bannière de la main gauche et bénissant de la droite.

on voit encore le nom et les armes de Ferrare sur les monnaies d'argent de ses ducs, alors qu'ils ont disparu de celles d'or, on est tenté de croire au compromis que je suppose. Mais alors, il faudrait admettre que les choses ne se passèrent pas de même partout; car, dans une des plus importantes villes des États de la maison d'Este, à Reggio, plus anciennement ducal que Ferrare, on frappait encore au milieu du XVI^e siècle des monnaies d'or qui, à l'opposé de celles que nous croyons pouvoir attribuer à cette dernière ville, ne portent ni les armes, ni le nom du duc et semblent émaner d'une cité libre¹. Reggio aurait-elle eu des privilèges particuliers? Je l'ignore, mais cette disparate est de nature à faire réfléchir; aussi tout en inclinant à attribuer à l'atelier monétaire de Ferrare les monnaies d'or de Lionel et de Borso dont je viens de parler, me garderai-je bien d'affirmer qu'elles y furent frappées. Quelque jour, un numismatiste italien, armé d'un document comme en possèdent encore en si grand nombre les archives de l'Italie qui ont toujours été plus respectées que les nôtres, nous donnera l'explication des difficultés que je me contente de signaler.

1. Le Cabinet de France possède plusieurs variétés de ces monnaies.